



## ENVIRONNEMENT



# Vidange du petit plan d'eau du Lac de Gurson

Propriété du Département, le site touristique et de loisirs des étangs de Gurson est constitué de deux plans d'eau successifs : le « Petit étang » et en aval, le « Grand étang ». Diverses interventions sont programmées sur ce site.

*Publié le 09 juin 2020*

## Des travaux de réhabilitation sur le Petit étang

La première phase de travaux sur le site de Gurson concernera la réhabilitation de l'évacuateur de crue et la réfection du parement amont. Ces aménagements sont nécessaires pour la sécurité de l'ouvrage.

## La vidange, la pêche de sauvegarde et le suivi écologique

### Une phase d'abaissement

Cette étape est particulièrement sensible. Cet étang n'a pas été vidangé depuis plus de 40 ans et les difficultés à gérer une vidange peuvent être importantes. Une surveillance accrue et une présence permanente sont donc nécessaires. Le Service des Milieux Naturels et de la Biodiversité assure cette mission avec les gardes du site.

### La pêche de sauvegarde

Prévue le 2 juin, elle est réalisée par un pêcheur professionnel. Des précautions particulières seront prises pour garantir la récupération du poisson et pour son transfert dans le Grand étang.

### Un suivi écologique indispensable

La période de réalisation de cette vidange n'est pas coutumière. En effet l'automne et l'hiver sont plus propices à ce type d'intervention pour le poisson et l'ensemble de la biodiversité. Mais l'obligation de réaliser les travaux en période sèche a nécessité une intervention printanière <https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/vidange-du-petit-plan-deau-du-lac-de-gurson-15836?>

l'obligation de réaliser les travaux en période sèche a nécessité une intervention printanière.

Depuis l'ouverture de la vanne, un suivi écologique journalier de la vidange est assuré, notamment afin de transférer les éventuelles pontes d'amphibiens présentes dans l'étang vers le Grand étang.

## **Des travaux cet été et à l'automne**

Les travaux se feront au niveau de l'évacuateur de crues ainsi que sur le barrage en lui-même : à l'amont afin de consolider la protection anti-batillage et à l'aval, pour créer un fossé drainant en pied du parement aval et pour améliorer la pêche.

### **Ces travaux seront sans incidence pour la saison estivale sur le site.**

Le site reste ouvert et vous pourrez vous y promenez comme d'habitude.